

paie de	Date limite de saisie dans Ange-RH et récupération dans EASI pour installation des suppléants et paiement en mois M+1	Date limite de validation par le SAGEPP	Date limite pour installer le suppléant et générer le PVI - 17h	Date limite de retour des contrats et PVI signés	date de l'acompte	date de paie
					+24/48h selon les banques	
janv-26	08/12/2025	10/12/2025	11/12/2025	12/12/2025	09/01/2026	28/01/2026
févr-26	13/01/2026	15/01/2026	16/01/2026	19/01/2026	06/02/2026	25/02/2026
mars-26	10/02/2026	12/02/2026	13/02/2026	16/02/2026	05/03/2026	27/03/2026
avr-26	12/03/2026	16/03/2026	17/03/2026	18/03/2026	08/04/2026	28/04/2026
mai-26	03/04/2026	07/04/2026	09/04/2026	10/04/2026	07/05/2026	27/05/2026
juin-26	07/05/2026	11/05/2026	13/05/2026	15/05/2026	04/06/2026	26/06/2026
juil-26	11/06/2026	15/06/2026	16/06/2026	17/06/2026	07/07/2026	29/07/2026
août-26	26/06/2025	30/06/2026	02/07/2026	03/07/2026	30/07/2026	27/08/2026

Ce calendrier sera strictement appliqué.

Toute saisie sans pièce justificative ou qui nécessitera un rejet de la part du SAGEPP aux dates indiquées ci-dessus entraînera une prise en charge de la rémunération en mois M+2

Toute saisie faite par anticipation ne sera pas validée avant la date du premier jour du contrat

Il est impératif d'installer le suppléant pour que les mouvements de sa paie soient créés

Les contrats et PVI doivent être retournés au SAGEPP au format PDF (une seule pièce pour toutes les pages du contrat). Aucune modification ne doit être apportée manuellement sur ces documents (pas même l'adresse).

En cas de non retour des contrats et PVI avant la date limite de retour, aucune relance ne sera effectuée par le SAGEPP - le suppléant ne pourra pas être rémunéré en mois M+1

Les dates des acomptes sont indiquées sous réserve de modification du calendrier par les services des finances publiques

Pendant le traitement final des opérations de paie, le SAGEPP ne procède à aucune validation sur EASI. Il n'y a donc pas de création de contrat ou de PVI sur ces périodes :

du 10 au 18 décembre 2025

du 16 au 23 janvier 2026

du 13 au 20 février 2026

du 17 au 24 mars 2026

du 08 au 23 avril 2026

du 12 au 21 mai 2026

du 16 au 23 juin 2026